

Qu'est-ce que la compensation carbone ?

Brussels Airport Company s'est engagée à atteindre la **neutralité carbone (Net Zero Carbon)** de ses opérations d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, nous nous concentrons d'abord sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre en améliorant notre efficacité énergétique, en développant les énergies renouvelables et en optimisant nos opérations¹.

Malgré ces efforts, certaines émissions ne peuvent pas encore être totalement éliminées. Ces émissions résiduelles concernent principalement **les émissions de Scope 1** (chauffage et véhicules), **de Scope 2** (électricité) ainsi que **les déplacements professionnels**².

Pour compenser ces émissions résiduelles, Brussels Airport Company investit dans des crédits carbone de haute qualité issus de projets soigneusement sélectionnés sur le **marché volontaire du carbone** (Voluntary Carbon Market, VCM). Grâce au VCM, les organisations peuvent investir dans des projets climatiques certifiés de manière indépendante, qui génèrent des réductions d'émissions mesurables tout en apportant des bénéfices environnementaux et sociaux plus larges aux communautés locales. Cette stratégie de compensation est pleinement conforme aux **exigences du programme Airport Carbon Accreditation**³.

La compensation carbone ne constitue donc pas une alternative à la réduction des émissions. Elle complète notre stratégie globale de décarbonation et nous permet de compenser les émissions résiduelles tout en poursuivant notre ambition d'atteindre la neutralité carbone de nos opérations à l'horizon 2030.

Comment sélectionnons-nous nos projets de compensation carbone ?

Brussels Airport Company applique un processus de sélection rigoureux afin de s'assurer que les projets qu'elle soutient contribuent de façon crédible à la lutte contre le changement climatique et bénéficient réellement aux communautés locales.

Nous collaborons avec **South Pole**, un acteur indépendant spécialisé dans les solutions climatiques, afin d'identifier et d'évaluer les projets les plus pertinents sur le marché volontaire du carbone. Tous les projets sélectionnés doivent être certifiés selon le **programme Gold Standard**, reconnu au niveau international.

Au-delà de leurs bénéfices sur le plan climatique, nous évaluons également la contribution plus large des projets au développement durable. Les projets sélectionnés en 2025 soutiennent **quatre Objectifs de Développement Durable (ODD)** alignés avec les engagements de Brussels Airport Company : **l'éducation de qualité (ODD 4)**, **l'égalité entre les sexes (ODD 5)**, **l'énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7)** ainsi que **la lutte contre les changements climatiques (ODD 13)**⁴.

Quels projets ont été soutenus en 2025 pour compenser nos émissions résiduelles ?

En 2025, Brussels Airport Company a compensé ses émissions résiduelles de Scope 1, de Scope 2 ainsi que celles liées aux déplacements professionnels en soutenant **deux projets d'évitement certifiés Gold Standard** au Burkina Faso : le projet Tiipaalga dans la région du Centre-Sud ; et le projet Solidagro dans la province du Boulkiemdé, située dans la région du Centre-Ouest.

Les deux projets favorisent l'utilisation de **foyers améliorés (F3PA)** dans différentes régions du Burkina Faso. Conçus pour s'adapter aux pratiques culinaires locales, ces foyers remplacent les méthodes de cuisson traditionnelles sur feu ouvert à trois pierres. Ils consomment moins de bois, ce qui permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, de réduire la pression sur les ressources naturelles et d'améliorer les conditions de vie des ménages ruraux.

¹ Brussels Airport: feuille de route vers le *Net Zero Carbon* 2030 <https://www.aci-europe.org/component/attachments/attachments.html?task=download&id=3881>.

² Les émissions résiduelles compensées par des crédits carbone sont calculées selon l'approche fondée sur le marché (« market-based approach »).

³ Brussels Airport Company applique les exigences relatives à la compensation carbone définies dans la version 2 du programme Airport Carbon Accreditation (2025) <https://www.airportcarbonaccreditation.org/wp-content/uploads/2023/12/Carbon-Offset-Requirements-Final-20250707.pdf>.

⁴ Déclaration d'ambition ODD de Brussels Airport Company <https://www.brusselsairport.be/fr/sustainability/sdg-ambition-declaration>.

Déclaration relative à la compensation carbone 2025

Projet	Type de projet	Certification	Crédits retirés (tCO ₂ e)
GS1340 - Foyers de cuisson améliorés au Burkina Faso – Foyers améliorés F3PA Tiipaalgla dans les aires protégées du Centre-Sud	Efficacité énergétique – Usage domestique	Gold Standard 1340	6.346
GS1340 - Foyers de cuisson améliorés au Burkina Faso - Foyers améliorés F3PA Solidagro dans la province du Boulkiemdé	Efficacité énergétique – Usage domestique	Gold Standard 1340	10.087
Total			16.433

Résumé 2025

Tous les crédits carbone utilisés pour compenser les émissions résiduelles de Brussels Airport Company en 2025 ont été officiellement retirés du registre le 17 juin 2026.

Total des crédits carbone retirés 16.433 tCO₂e

Date de retrait 17 juin 2026

Programme de certification carbone Gold Standard